

## COMMUNE D'OUZOUER-LE-MARCHE

### AVIS CONCERNANT LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Avis d'ouverture d'une enquête publique

Par arrêté n° 57/2013 du 12 septembre 2013

Le Maire de la Commune d'Ouzouer-le-Marché a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné monsieur Bruno FLEURY, officier supérieur du corps des sapeurs-pompiers en retraite, comme commissaire enquêteur et monsieur André GILG, géomètre expert en retraite, comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'Ouzouer-le-Marché, du 4 octobre 2013 au 5 novembre 2013 aux jours et heures habituels d'ouverture et (samedis et jours fériés) les lundis, mercredis et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et les samedis de 9h00 à 12h00 ;

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie le : Vendredi 4 octobre de 10h à 12h, vendredi 18 octobre de 10h à 12h, samedi 26 octobre de 10 à 12h et mardi 5 novembre de 9h à 11h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie et notamment sur son site internet [www.ouzouerlemarche.fr](http://www.ouzouerlemarche.fr). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,  
Michel BEAUMONT